



JUIN 2020

**PROGRAMME DE
CHIRURGIE DE LA VOIX**

LIVRET D'INFORMATION

PARTIE B

CHIRURGIE DE LA VOIX

LIVRET D'INFORMATION

PARTIE B

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE	PARTIE A
2.	NOTRE PROGRAMME DE LA VOIX	
3.	LES RISQUES ET COMPLICATIONS	
4.	PRÉSENTATION PARTIE B	3
5.	LES MOIS PRÉCÉDANT L'INTERVENTION CHIRURGICALE	4
6.	PRÉPARER VOTRE RETOUR À DOMICILE	7
7.	PRÉPARER VOTRE VALISE	8
8.	LA VEILLE DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE	9
9.	LE MATIN DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE	10
10.	VOTRE SÉJOUR AU CENTRE MÉTROPOLITAIN DE CHIRURGIE	11
11.	PRÉSENTATION PARTIE C	PARTIE C
12.	LA CONVALESCENCE	
13.	LES RISQUES ET COMPLICATIONS	
14.	LES SUIVIS POSTOPÉRATOIRES	

4

PRÉSENTATION PARTIE B

Cette partie contient de l'information sur la préparation à l'intervention chirurgicale.

Elle contient aussi des renseignements sur le déroulement de votre séjour parmi nous.



5 LES MOIS PRÉCÉDANT L'INTERVENTION CHIRURGICALE

5.1 LE QUESTIONNAIRE PRÉOPÉRATOIRE

Le questionnaire préopératoire rempli lors de l'ouverture de votre dossier est valable pour une période de six mois. Après ce délai et pour des raisons de sécurité, nous vous demanderons de le compléter à nouveau.

EN TOUT TEMPS, AVANT VOTRE INTERVENTION, AVISEZ-NOUS SI :

- vous notez un changement dans votre état de santé;
- votre situation de vie change et pourrait influencer les résultats espérés à la suite de l'intervention;
- vous présentez une infection bactérienne ou virale — demandez à votre médecin traitant de nous envoyer son rapport de consultation et de bien mentionner les détails relatifs à l'infection et aux traitements;
- il y a des changements dans votre médication actuelle — veuillez nous fournir une liste à jour.

5.2 LES EXAMENS PRÉOPÉRATOIRES

- Si vous êtes âgée de 40 ans ou plus, un électrocardiogramme au repos (test d'analyse de l'activité électrique du cœur) sera également exigé.
- Vous devez nous fournir les résultats de ce test au moins 2 mois avant la date de votre intervention chirurgicale. Veuillez noter que ces derniers résultats sont valides pour une période de 4 mois.

À la suite de l'analyse des résultats de votre électrocardiogramme, des examens complémentaires pourraient vous être demandés. Le cas échéant, assurez-vous de nous les acheminer le plus rapidement possible pour éviter le report de la date de votre intervention chirurgicale.

5.3 L'ORTHOPHONIE

Il est important d'avoir complété la thérapie en orthophonie recommandée avant l'intervention chirurgicale.

Vous devrez garder le silence, ne pas parler ou même chuchoter pendant les 10 jours suivant l'intervention. Par la suite, vous devrez reprendre la thérapie en orthophonie.

5.4 LA MÉDICATION PRÉOPÉRATOIRE

En tout temps, avant votre intervention chirurgicale :

- poursuivez la prise de votre traitement d'hormonothérapie;
- poursuivez la prise de vos antidépresseurs et de vos neuroleptiques.

Il est important de débiter la prise de médicament préventif pour le reflux gastrique, les allergies et l'asthme s'il y a lieu au moins trois mois avant la chirurgie et de la poursuivre au moins 1 an après.

MÉDICAMENTS À CESSER

Il est de votre responsabilité de vérifier si les médicaments que vous prenez contiennent ou non un des produits mentionnés ci-dessous. Dans le doute, consultez votre médecin traitant ou votre pharmacien.

3 MOIS AVANT L'INTERVENTION CHIRURGICALE, CESSEZ :

- les rétinoïdes oraux (Accutane®).

2 SEMAINES AVANT L'INTERVENTION CHIRURGICALE, CESSEZ :

- les produits de santé naturels;
- les produits homéopathiques;
- les vitamines, suppléments et minéraux;
- les produits contenant de l'ail (allicine).

La consommation d'ail frais, cru ou cuit est déconseillée.

10 JOURS AVANT L'INTERVENTION CHIRURGICALE, CESSEZ :

- l'acide acétylsalicylique tel qu'Aspirine® et tout autre produit contenant de l'acide acétylsalicylique;
- les anti-inflammatoires (à moins d'un avis contraire de votre médecin traitant ou de votre chirurgien) tels qu'Advil®, Ibuprofène, Celebrex®, Indocid®, Motrin®, Naprosyn®, Orudis®, Vioxx®, Voltaren®, etc.;
- les médicaments pour le rhume et la grippe tels que Tylenol Sinus®, Advil Sinus®, Réactine®, sirop contre la toux, etc.

5.5 L'ALCOOL

Cessez toute consommation d'alcool quatre semaines avant et trois mois après l'intervention chirurgicale. Le mélange d'alcool et de médicaments peut provoquer des effets secondaires imprévisibles.

5.6 LE TABAC

Cessez de fumer la cigarette et/ou toute forme d'irritant par la fumée ou la vapeur contenant de la nicotine ou autres produits toxiques au moins 6 mois avant votre intervention chirurgicale. La nicotine et les substances toxiques contenues dans ces produits peuvent contracter de petits vaisseaux sanguins et donc :

- augmenter l'inflammation sur vos cordes vocales et affecter négativement vos résultats;
- ralentir la cicatrisation de vos plaies et ainsi augmenter les risques d'infection;
- augmenter les risques de troubles respiratoires et de pneumonie après l'intervention;
- provoquer au lever des nausées, des vomissements et des accès de toux qui accroissent les risques de saignements après l'intervention chirurgicale.

Les substituts nicotiniques (Nicorette® ou autres) sont également contre-indiqués pendant cette période puisqu'ils ont aussi ces effets nocifs. L'usage de tout produit inhalé après votre chirurgie pourrait annuler tous les bénéfices obtenus.

5.7 CANNABIS

Cessez toute consommation de cannabis récréatif 2 semaines avant votre intervention chirurgicale, essentiellement en raison des interactions possibles du cannabis avec les agents anesthésiants.

Le cannabis peut être consommé à des fins médicales, sous prescription seulement. Dans certains contextes son utilisation pourra être autorisée à la suite de l'évaluation avec l'équipe médicale et votre médecin prescripteur de cannabis. Veuillez nous en informer. Cependant, fumer du cannabis a des effets directs sur les cordes vocales et sur le système respiratoire et peut nuire à votre rétablissement postopératoire et à la qualité finale de votre voix.

Puisqu'aucune étude ne confirme un seuil sécuritaire de consommation de cannabis en périodes préopératoire et postopératoire, l'approche la plus sûre est de ne pas en consommer. Si vous consommez du cannabis pour soulager un problème de santé, veuillez en discuter avec votre chirurgien.

Veuillez noter que la consommation de cannabis récréatif, sous toutes ses formes, est interdite sur toute la propriété du Complexe chirurgical CMC. De plus, des lois municipales interdisent la consommation du cannabis dans tout lieu public, intérieur ou extérieur.

6

PRÉPARER VOTRE RETOUR À DOMICILE

Nous avons dressé ci-dessous une liste d'articles à prévoir et à vous procurer pour faciliter votre convalescence à la maison. Vous pourrez ainsi concentrer votre énergie sur vos soins.

6.1 ARTICLES À ACHETER ET À LAISSER À LA MAISON

Voici quelques articles à vous procurer et à laisser à la maison (ils vous seront nécessaires pour assurer vos soins à domicile) :

- 1 thermomètre pour vérifier votre température au besoin;
- Environ 10 compresses non stériles de format 4 x 4;
- 1 cahier et un crayon pour communiquer durant les 10 premiers jours;
- 1 humidificateur que vous installerez dans votre chambre durant les trois premiers mois suivant l'intervention; celui-ci servira à maintenir vos cordes vocales lubrifiées durant la nuit;
- Savon à base de chlorexidine, sous forme liquide ou éponges imbibées. Vous devrez l'apporter avec vous si les douches préopératoires ne se font pas à la maison.

6.2 AUTRES ÉLÉMENTS À PRÉVOIR

Repas et collation : Cuisinez des repas à faibles résidus et faible reflux – voir guide de diète vocale - congelez-les et achetez de la nourriture non périssable pour ne pas avoir à cuisiner une fois de retour à la maison.

Communications : Avisez vos proches que vous ne pourrez communiquer que par écrit pour les 10 premiers jours suivant l'intervention. Avisez-les des modes de communication conseillés durant cette période : papier, télécopieur, courriel, texto, etc. Prévoyez un message sur votre répondeur téléphonique à cet effet.

Demandez à un proche d'être disponible en cas de besoin : Cette personne pourra vous accompagner dans vos déplacements et, au besoin, vous apporter son soutien.

Retour au travail et avis à votre employeur : La période de convalescence est de 4 semaines et peut varier selon la nature de votre emploi. Il est important d'en aviser votre employeur. Si vous souhaitez une lettre justifiant une période d'arrêt de travail, faites-en la demande au bureau de consultation de GRS Montréal.

7

PRÉPARER VOTRE VALISE

7.1 UNE PETITE VALISE À ROULETTES

- De type bagage de cabine d'avion (ou « carry-on ») d'une dimension d'environ 23 cm x 40 cm x 55 cm (9 po x 15,5 po x 21,5 po) et d'un poids maximal de 10 kg idéalement (22 lb).
- Après l'intervention chirurgicale, vous ne pourrez pas soulever d'objets de plus de 4,5 kg (10 lb).
- Dans votre chambre à l'unité de soins, l'espace pour ranger vos effets personnels et votre valise sera très restreint.

7.2 ARTICLES PERSONNELS À APPORTER

- À des fins d'identification, votre carte d'assurance maladie de votre province OU passeport (si vous êtes non-résident canadien);
- Médicaments que vous prenez actuellement, bien identifiés et OBLIGATOIREMENT conservés dans leurs contenants d'origine;
- Médicaments anti-reflux et anti-allergies s'il y a lieu et prescrits par votre chirurgien;
- 1 paire de pantoufles fermées à semelles antidérapantes;
- 1 robe de chambre;
- Divertissements tels qu'un livre et un appareil pour écouter votre musique et son fil de recharge – N'oubliez pas d'apporter vos écouteurs;
- Trousse d'hygiène personnelle contenant dentifrice, brosse à dents, lotion non parfumée, etc.;
- Papier et crayon pour la communication après la chirurgie.

Et, s'il y a lieu :

- Pompe d'inhalation et chambre d'inhalation;
- Lunettes et/ou lentilles cornéennes, étui et solution pour lentilles;
- Contenant pour vos prothèses dentaires et/ou vos prothèses auditives.

7.3 DOCUMENTS À APPORTER

- Les trois parties du présent livret d'information (Parties A, B et C).
- Liste à jour de vos médicaments fournie par votre pharmacien.
- Pour les non-résidents canadiens, le « Contrat hors Canada » ainsi que le formulaire « Droit applicable et attribution de juridiction ». Si vous n'avez pas reçu ce document, veuillez communiquer avec nous au 1 514 288-2097.

Le Centre Métropolitain de Chirurgie ne se tient pas responsable de la perte, du bris ou du vol des effets personnels. N'apportez pas de grosses sommes d'argent et laissez à la maison vos bijoux et objets de valeur.

8

LA VEILLE DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE

8.1 CHANGEMENT DANS VOTRE ÉTAT DE SANTÉ

Si la veille de votre intervention chirurgicale vous faites de la fièvre (température) ou si vous avez une grippe, de la diarrhée ou des vomissements, avisez rapidement le personnel infirmier du CMC en composant le 514 332-7091, poste 232. Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale.

8.2 LA PREMIÈRE DOUCHE PRÉOPÉRATOIRE

Prenez obligatoirement une douche la veille et le matin de votre intervention. Dans le but de diminuer les risques d'infection et de réduire le nombre de bactéries sur la peau en périodes opératoire et postopératoire, vous devez utiliser les éponges ou le savon à base de chlorhexidine que vous vous êtes procurés (voir point 6.1) pour laver la région à opérer.

Assurez-vous de suivre attentivement les instructions fournies avec le produit et éviter tout contact avec les yeux et les oreilles.

Après la douche, n'appliquez pas de lotion ou de crème sur votre peau.

8.3 ONGLES ARTIFICIELS, VERNIS À ONGLES ET BIJOUX DE PERÇAGE « PIERCING »

Retirez les ongles artificiels et le vernis recouvrant vos ongles puisque la coloration de vos ongles est un bon indicateur du taux d'oxygène dans votre sang. De plus, l'appareil servant à mesurer votre taux d'oxygène pourrait avoir de la difficulté à lire les résultats si vos ongles sont recouverts de vernis, même si celui-ci est transparent, ou si vous avez des ongles artificiels.

Enlevez obligatoirement tous vos bijoux de perçage (piercing) en raison du risque de brûlure lors de l'intervention. Veuillez noter que le chirurgien pourrait refuser de procéder à la chirurgie dans le cas où vous refusez de les retirer. Cependant, ceux-ci peuvent être remplacés par des bijoux de perçage en silicone.

8.4 ÊTRE À JEUN

Vous devrez être à jeun à partir de minuit la veille de l'intervention chirurgicale, c'est-à-dire ne consommer ni aliment solide ni liquide, y compris de l'eau. Évitez de mâcher de la gomme ou de sucer un bonbon. Vous pouvez toutefois vous brosser les dents et vous rincer la bouche.

9

LE MATIN DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE

9.1 LE RASAGE PRÉOPÉRATOIRE

Ne raser aucune région de votre cou avant la chirurgie.

9.2 LA DEUXIÈME DOUCHE PRÉOPÉRATOIRE

Vous devez prendre une douche le matin de l'intervention chirurgicale et laver la région à opérer avec l'éponge ou le savon à base de chlorhexidine.

Après la douche, n'appliquez pas de lotion ou de crème sur votre peau.

9.3 LA MÉDICATION PERSONNELLE

Le matin de votre intervention chirurgicale :

- utilisez vos pompes d'inhalation même si vous ne les utilisez normalement qu'au besoin;
- prenez votre médication anti-reflux et votre médication anti-allergie;
- ne prenez pas votre médication régulière, et ce, incluant les médicaments pour le diabète, le cœur et la tension artérielle.

*Une infirmière vous indiquera si vous devez ou non les prendre, et ce, à la suite des recommandations de l'anesthésiologiste.

10

VOTRE SÉJOUR AU CENTRE MÉTROPOLITAIN DE CHIRURGIE

10.1 L'ADMISSION

Un membre de l'équipe administrative de GRS Montréal vous informera une semaine avant votre intervention chirurgicale de l'heure à laquelle vous serez attendue au Centre Métropolitain de Chirurgie.

Veillez noter que l'heure de votre admission ne correspond pas à l'heure de votre intervention chirurgicale, cette dernière ne pouvant vous être confirmée avec exactitude.

Le matin de votre intervention chirurgicale, vous serez accueillie par un membre du personnel infirmier qui complètera avec vous une liste de vérification préopératoire et répondra à toutes vos questions.

10.2 LA CONSULTATION MÉDICALE

Le matin de votre intervention chirurgicale, votre anesthésiologiste et votre chirurgien prendront le temps de vous rencontrer et de répondre à toutes vos questions.

10.3 LA PRÉMÉDICATION SPÉCIFIQUE À VOTRE INTERVENTION CHIRURGICALE

Environ deux heures avant votre intervention chirurgicale, le personnel infirmier vous administrera une prémédication sous forme de comprimés servant à diminuer la douleur postopératoire ainsi que les risques de nausées et de vomissements.

10.4 LE BLOC OPÉRATOIRE

Vous serez conduite au bloc opératoire par un membre de l'équipe de soins.

À votre arrivée au bloc opératoire, les membres de l'équipe chirurgicale vérifieront votre identité et l'information inscrite dans votre dossier. Pour des raisons de sécurité, on vous demandera de confirmer vos nom et prénom à plusieurs reprises. Vous serez ensuite sous les soins de l'anesthésiologiste pendant l'intervention chirurgicale.

10.5 LA SALLE DE RÉVEIL ET L'UNITÉ DE SOINS

Immédiatement après l'intervention chirurgicale, vous serez transférée en salle de réveil. Il serait normal à ce moment de ressentir des nausées. Ces symptômes font partie des effets secondaires de l'anesthésie. Le temps passé en salle de réveil est d'environ 30 minutes et vous permettra de récupérer sous la surveillance continue du personnel infirmier.

Vous serez ensuite transférée dans notre unité de soins pour une nuit.

10.6 LE CONFORT DE VOS PROCHES

Vos proches ne seront pas autorisés à vous suivre au bloc opératoire. Ils pourront patienter dans la salle d'attente située à l'entrée principale (rue Poincaré).

Lors de votre retour à votre chambre à l'unité de soins, vos proches seront autorisés à venir vous rendre visite, mais un seul à la fois dans le but de respecter la quiétude et l'intimité des autres patients. En conséquence, si la quiétude de la clientèle n'est pas respectée nous nous verrons dans l'obligation d'intervenir et il est possible que nous demandions de minimiser le temps de visite.

Les heures de visites sont de 9 h à 20 h.

Pendant votre séjour, aucun repas ne sera servi à vos proches. Veuillez vous renseigner auprès du personnel du Complexe chirurgical CMC pour connaître les restaurants qui se trouvent à proximité.

10.7 LE CONGÉ MÉDICAL

Vous serez autorisée à quitter le CMC le lendemain de votre intervention chirurgicale, une fois que vous aurez reçu la visite de votre chirurgien et que votre douleur sera bien contrôlée. Vous retournerez à la maison ou à notre hôtel partenaire si vous avez fait ce choix. Vous recevrez à ce moment votre ordonnance de départ ainsi que les informations relatives à vos soins postopératoires à domicile.

©2020 Ce document ainsi que son contenu sont la propriété du Complexe chirurgical CMC|GRS Montréal.
Toute reproduction, en totalité ou en partie, sans autorisation préalable est interdite.

999, rue De Salaberry, Montréal (Québec) H3L 1L2 T 514 288-2097 F 514 288-3547 www.grsmontreal.com

GRMC



**COMPLEXE
CHIRURGICAL**

GRS MONTRÉAL

999, rue De Salaberry
Montréal (Québec) H3L 1L2

T 514 288-2097
F 514 288-3547

grsmontreal.com